



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

000023

## OBJET :

Budget annexe primitif  
2023 Lotissement « Clos  
des Pensées »

Date de la convocation  
Le 30 mars 2023

Nombre de conseillers en  
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le

13 avril 2023  
publiée ou notifiée le

14 avril 2023

Document certifié conforme,

Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 7 AVRIL 2023

*L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept Avril à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.*

**Étaient présents :** Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mmes Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (quitte la séance à 21h45), M. Daniel HERLAUD, Mmes Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin LECLERCQ

**Excusés :** M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Madame Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREI (Pouvoir à M. Michel RENARD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Annie NOTELET), Mme Tiffanie SURIA (Pouvoir à Madame Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (à partir de 21h45).

**Absents :** Benamar TOUATI.

**Secrétaires de séances :** Mme Monique PASSET, M. Nathalie DELHAYE-REVEL.

*Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes ;*

0000 23

Vu l'avis favorable de la Commission de finances réunie le 24 mars 2023,

Vu la délibération du 4 avril 2019 relative à la création du budget annexe primitif lotissement « Clos des Pensées » ;

Vu la présentation du budget annexe primitif 2023 comme suit :

Section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses HTVA		Recettes HTVA		Dépenses IITVA		Recettes IITVA	
Terrains (compte/ 6015)		Variation des stocks de terrains aménagés (compte 71355) Chap 042	17 100.00	Terrains aménagés (compte 3555) Chap 040	17 100.00	Avance budget principal (compte 168748) Chap 16	17 100.000
Aménagements (comptes 6045, 605)	17 100.00						
Variation des stocks de terrains aménagés (compte 71355) Chap 042	194 914.62	Vente de terrains aménagés (compte 7015) chap 70	140 700.00	Emprunts - autres communes (168748) Chap 16	194 914.62	Terrains aménagés (compte 3555) Chap 010	194 914.62
		Subvention (75/38) chap 75	54 214.62				
Total	212 014.62		212 014.62	Total	212 014.62		212 014.62

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Décide de voter le budget annexe primitif lotissement « Clos des Pensées » 2023 ;

- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres ;

Adopte le budget annexe primitif lotissement « Clos des Pensées » 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

N. DELHAYE-REVEL